



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE - ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024



Réservé administration	NOM : PRÉNOM : FORMATION :	
Pièces fournies	À tout moment les originaux des pièces mentionnées ci-dessous pourraient être demandés. Tout dossier incomplet ne sera pas validé et bloquera l'édition du scol'pass imprimable par l'étudiant(e)	
OUI	NON	PREMIERE INSCRIPTION
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte Nationale d'Identité (recto/verso) / Passeport / Titre de séjour (recto/verso) (<i>original + copie – en cours de validité</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attestation nominative CVEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 photo d'identité récente répondant aux critères de la République Française, avec nom et prénom au dos
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déclaration sur l'honneur (<i>formulaire à télécharger au bas de la page inscriptions/réinscriptions du site internet de MOMA</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance responsabilité civile scolaire/universitaire/extra-scolaire en cours de validité mentionnant obligatoirement le nom de l'étudiant(e) (copie)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le certificat individuel de la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) (Pour les étudiants de nationalité française nés à partir de 1983) (<i>copie</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes bachelier(e) de l'année ou déjà bachelier, le relevé de notes officiel du baccalauréat portant le n° INE. Le diplôme du baccalauréat original sera demandé ultérieurement, le cas échéant. (<i>original + copie</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes étudiant(e) international(e), tous les diplômes de fins d'études secondaires et universitaires accompagnés d'une traduction assermentée (si le document n'est pas rédigé en français) (<i>original + copie</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous avez déjà été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur, les attestations de réussite et/ou relevé de notes obtenus depuis le baccalauréat (<i>copie</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Titre de paiement : chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'UM, ou carte bancaire Visa ou MasterCard, ou virement
OUI	NON	RÉINSCRIPTION
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte Nationale d'Identité (recto/verso) / Passeport / Titre de séjour (recto/verso) (<i>original + copie – en cours de validité</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attestation nominative CVEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déclaration sur l'honneur (<i>formulaire à télécharger au bas de la page inscriptions/réinscriptions du site internet de MOMA</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance responsabilité civile scolaire/universitaire/extra-scolaire en cours de validité mentionnant obligatoirement le nom de l'étudiant(e) (copie)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Titre de paiement : chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'UM, ou carte bancaire Visa ou MasterCard, ou virement
OUI	NON	SELON LA SITUATION
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes mineur(e) à la date d'inscription, le formulaire « autorisation d'inscription pour étudiant(e) mineur(e) » (<i>formulaire à télécharger au bas de la page inscriptions/réinscriptions du site internet de MOMA</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous étiez déjà inscrit(e) à l'UM ou dans un établissement français de l'enseignement supérieur l'année précédente, votre carte étudiant(e)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes pré-inscrit(e) sur internet, le <u>récapitulatif IA WEB</u> (<i>procédure de téléchargement sur le site internet de MOMA</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes boursier(e), l'attestation/notification de la bourse 2023-2024
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes admis(e) via Parcoursup, l'attestation avec vos nom, prénom et formation choisie imprimable sur Parcoursup
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes admis(e) via eCandidat, la décision d'admission ou le mail d'acceptation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes admis(e) en Master 1, l'attestation d'admission via MonMaster
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes admis(e) en Master 1, hors MonMaster, l'attestation de non-inscription disponible sur MonMaster.gouv.fr
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes admis(e) via Etudes en France, l'attestation ou le mail d'admission
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous étiez inscrit(e) dans un autre établissement français de l'enseignement supérieur en 2022/2023, l'attestation d'admission de l'Université de Montpellier (si vous n'êtes pas passé par l'une des procédures citées précédemment)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous changez d'établissement en cours d'année universitaire, l'autorisation de transfert tamponnée et signée par l'Université de départ ET l'attestation d'admission de l'Université de Montpellier
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes étudiant(e) en L1 GESTION : la fiche de choix cours en anglais L1 Gestion (<i>fiche à télécharger au bas de la page inscriptions/réinscriptions du site internet de MOMA</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes étudiant(e) doublant(e) en 1 ^{ère} année de licence AES : l'entretien de fin de première année de licence.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes étudiant(e) doublant(e) en 1 ^{ère} année de licence gestion : le mail transmis par le Responsable pédagogique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes apprenti(e), le contrat d'apprentissage visé du CFA ou le certificat d'engagement délivré par le CFA EnSup-LR pour autorisation d'inscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes pupille de la Nation, le jugement du TGI (<i>original + copie</i>)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes pupille de la République, la décision notifiée de l'ONAC (<i>original + copie</i>)

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.

Art. D.612-4 du Code de l'Éducation

Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.